



Prêt à la consommation oubli de prélèvement par la banque

Par **roc_ch_56**, le **16/04/2010** à **09:32**

Bonjour, suite à une fausse manipulation de leur part lors du changement de la date d'échéance, la banque a oublié de me prélever les mensualités pendant 3 ans sur un crédit conso. Ils viennent de s'en rendre compte et ont remis en place les mensualités. Mon crédit devait se finir le 28/11/2011 et du coup je me retrouve à payer des mensualités jusqu'en 2014. Suis-je en droit de refuser de payer les mensualités après le 28/11/2011 ?